

En raison des directives gouvernementales, les bureaux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent restent fermés jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez toujours nous joindre par téléphone ou par courriel. Nous sommes en mesure de répondre à vos besoins à distance. Il est aussi possible de venir porter des documents à nos trois bureaux en nous avisant au préalable.



### Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires – Consultations (Mylène Gagnon)

Le gouvernement du Québec travaille actuellement à l'élaboration d'une Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires. L'objectif est de doter le Québec d'une vision globale et cohérente qui guidera les interventions et les investissements en matière d'urbanisme et d'aménagement. En août dernier, la Fédération de l'UPA Bas-Saint-Laurent a participé à une consultation régionale permettant aux acteurs de l'aménagement d'échanger sur les enjeux et les défis qu'ils rencontrent en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. En cette période de pandémie et après avoir subi de nombreux épisodes de sécheresse au Bas-Saint-Laurent, le président de la Fédération, M. Gilbert Marquis, a insisté sur l'importance de protéger le territoire agricole, une ressource non renouvelable, pour accroître l'autonomie alimentaire de la région. La zone agricole représente seulement 29 % du territoire bas-laurentien soit 642 000 ha et compte peu de sols de grande qualité pour la culture, soit les sols de classes 2 et 3 qui totalisent environ 188 300 ha. M. Marquis a rappelé que, malgré la croyance chez de nombreux élus municipaux, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) n'est pas un frein au développement et qu'elle ne refuse pas tous les projets proposés en zone agricole. Elle a autorisé plus de 80 % des demandes pour des usages, à des fins autres que l'agriculture l'an dernier (Rapport annuel de la CPTAQ 2019-2020). L'aménagement du territoire a des conséquences sur la vie quotidienne de tous les citoyens et sur les milieux agricoles et naturels, il faut donc plus de connaissances, d'expertise et de ressources dans le milieu municipal afin qu'il puisse s'acquitter de cette responsabilité. Du 16 août au 10 septembre 2021, les citoyennes, les citoyens et les groupes intéressés étaient invités à participer à la conversation nationale en transmettant leurs commentaires sur les documents de consultation. Un [formulaire](#) était prévu à cet effet.

### Initiative Action-prévention-agroalimentaire – Volet 3 (Mylène Gagnon)

Une entreprise agricole peut soumettre un projet pour la gestion des antibiotiques ou salubrité des aliments soit pour mettre à jour des installations existantes ou acheter des équipements afin de se conformer un code de bonnes pratiques de gestion et de contrôle des risques sanitaires et alimentaires. Le remplacement d'un actif par un même actif n'est pas admissible. La période d'inscription au volet 3 est du 15 septembre au 13 octobre 2021. L'aide financière couvre 60 % des dépenses admissibles. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#) ou contactez M<sup>me</sup> Sonia Kouo à [imapa@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:imapa@mapaq.gouv.qc.ca).

**POUR NOUS JOINDRE :** Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent  
284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5  
☎ 418 723-2424 ou 418 856-3044  
☎ 1 800 463-8001  
✉ [bas-saint-laurent@upa.qc.ca](mailto:bas-saint-laurent@upa.qc.ca)

Centre de services de La Pocatière  
1120, 6<sup>e</sup> Avenue, bureau 100  
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Centre de services de Saint-Antoine  
125, rue du Carrefour  
Saint-Antoine (Québec) G0L 2J0

### Disposition des animaux morts à la ferme

(Chantale Dubé et Mylène Gagnon)

Il existe cinq méthodes réglementées qui limitent les répercussions sur la santé publique : la récupération, l'enfouissement à la ferme, l'incinération, l'enfouissement dans des lieux autorisés et le compostage de volaille ou de porc à la ferme. Lorsque les carcasses ne peuvent être récupérées, l'enfouissement à la ferme est une méthode qui peut être utilisée.

#### Recommandations pour l'enfouissement

Cette méthode est recommandée seulement pour de petites quantités de carcasses. Certains terrains ou certains types de sols (ex. : sol sablonneux ou sol de terre noire) pourraient ne pas se prêter à l'enfouissement de carcasses d'animaux. Un registre indiquant les quantités de carcasses enfouies et leur emplacement doit être conservé.

#### Obligations légales

- L'enfouissement doit se faire à l'extérieur des zones d'inondation.
- Le site d'enfouissement doit être situé à 75 mètres de tout cours ou plan d'eau et à 150 mètres de toute prise d'eau potable, superficielle ou souterraine.
- Le fond de l'excavation doit se situer au-dessus du niveau des eaux souterraines et être entièrement recouvert de chaux caustique.
- Les carcasses déposées dans l'excavation ne doivent pas excéder le niveau du sol à l'état naturel. Elles doivent immédiatement être recouvertes de chaux caustique et d'une couche de sol d'une épaisseur d'au moins 60 centimètres (2 pieds).
- La chaux caustique peut être remplacée par un produit chimique équivalent.
- L'expression « cours ou plan d'eau » inclut les étangs, marais et marécages, mais exclut tout ruisseau à débit intermittent.
- Il est interdit de conserver des carcasses non recouvertes dans une excavation.

Pour plus de détails, nous vous suggérons de consulter le [guide](#) du MAPAQ.

### L'Ouest canadien cherche du foin (Yan Gosselin)

La sécheresse qui sévit dans la région des Prairies a causé une pénurie de foin. Ainsi, de nombreux agriculteurs sont dans l'impossibilité de nourrir leurs animaux. En l'absence d'aide, cette situation pourrait avoir des effets durables sur le volume des cheptels à l'échelle du pays. Pour pallier à cette problématique, la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) a lancé le *programme Hay West 2021* pour faire parvenir le foin fourni par des agriculteurs dans le centre et l'est du Canada aux agriculteurs frappés par la sécheresse dans l'ouest du pays. La FCA recommande aux producteurs qui souhaitent obtenir ou fournir du foin de s'inscrire [ici](#).

NE RESTE PAS SEUL  
DANS TON RANG

La situation actuelle est une source de stress?

acfa

450 768-6995

### ACTIVITÉS À INSCRIRE À VOTRE AGENDA

#### Assemblées générales des syndicats locaux (en visioconférence)

La Matapédia	5 octobre
MRC de Rivière-du-Loup	6 octobre
La Matanie	12 octobre
Kamouraska	13 octobre
La Mitis	19 octobre
Témiscouata	20 octobre

AGA PPA BSLG

13 octobre (en visioconférence)



## Communiqué de presse

### **Le programme Hay West est opérationnel – Les producteurs agricoles souhaitant obtenir ou fournir du foin peuvent maintenant s'inscrire au site Web**

**20 septembre, Ottawa** – La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) a le plaisir d'annoncer que l'initiative Hay West 2021 a été lancée et invite les producteurs agricoles à y soumettre une demande, que ce soit pour obtenir ou fournir du foin.

La sécheresse qui sévit dans la région des Prairies a causé une pénurie de foin, ce qui signifie que de nombreux agriculteurs sont dans l'impossibilité de nourrir leurs animaux. En l'absence d'aide, cette situation pourrait avoir des effets durables sur le volume des cheptels à l'échelle nationale, ce qui aura des conséquences pour les agriculteurs, transformateurs et consommateurs canadiens pendant de nombreuses années. Le programme Hay West a été mis sur pied pour faire parvenir le foin fourni par des agriculteurs dans le centre et l'est du Canada aux agriculteurs frappés par la sécheresse dans l'ouest du pays.

La FCA a reçu suffisamment de contributions de différentes sources pour commencer à assurer le transport d'importantes quantités de foin.

**[Les producteurs agricoles souhaitant obtenir ou fournir du foin sont invités à visiter ce site Web.](#)**

« Le programme Hay West est un exemple formidable de la bonté dont font preuve les agriculteurs et de la façon dont les producteurs partout au Canada, en dépit de leurs nombreuses différences, sont là les uns pour les autres lorsque survient une véritable catastrophe. Les agriculteurs font don de foin d'une valeur de milliers, parfois de plusieurs dizaines de milliers de dollars pour aider ceux qui souffrent à cause de la sécheresse. C'est incroyablement réconfortant de voir cette volonté d'aider que manifestent ces agriculteurs qui ont été plus fortunés cette année », a déclaré la présidente de la FCA, Mary Robinson.

**La FCA recommande vivement que les producteurs qui souhaitent obtenir ou fournir du foin s'inscrivent au site [www.haywest2021.net](http://www.haywest2021.net).**

**[Pour voir la Foire aux questions au sujet du programme Hay West, veuillez cliquer ici.](#)**

---

#### Contact pour les médias :

Laurie Karson  
Directrice, Communications et Relations avec les intervenants  
Courriel : [Laurie@producteurs-canadiens.ca](mailto:Laurie@producteurs-canadiens.ca)

---